

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance ; 1

Date de convocation : 23/09/2022

Présidence de : Mme Mathilde VRIGNAULT

Quorum : 16

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 8 personnes

Approbation du PV du CA du 23 juin 2022

A. Fonctionnement général et financier

- | | | |
|---|-------------|-------------|
| 1. Autorisation de recrutement des personnels de droit public | (vote) | |
| 2. Contrats et conventions | | (vote) |
| 3. Ventilation des crédits globalisés (dotation complémentaire) | (vote) | |
| 4. Déspécialisation de la subvention « Plan numérique » | (vote) | |
| 5. Admission en non valeur | | (vote) |
| 6. Bilan financier Séjour en Provence avril 2022 | (vote) | |
| 7. Attribution des logements | | (vote) |
| 8. Bilan du 1 ^{er} exercice incendie de l'année scolaire | (pour info) | |
| 9. DBM | | (pour info) |
| 10. DBM | | (pour vote) |

B. Fonctionnement pédagogique et éducatif

- | | | |
|--|------------|-------------|
| 1. La rentrée de septembre 2022 (résultats DNB, bilan affectation, structure, protocole sanitaire) | | (pour info) |
| 2. Rapport Annuel sur le fonctionnement pédagogique | de 2021/22 | (vote) |
| 3. Association sportive : bilan et perspectives | | (vote) |
| 4. Organisation des rencontres parents professeurs | | (pour info) |
| 5. Point sur l'Ouverture de l'unité ULIS | | (pour info) |
| 6. IMP présentation et ventilation | | (vote) |
| 7. Information sur les heures de cours non assurés | | (pour info) |
| 8. Stage 3ème | | (pour info) |
| 9. Evaluation 6ème | | (pour info) |
| 10. Calendrier prévisionnel | | (pour info) |

C. Questions diverses

A déposer avant vendredi 30 septembre 2022 à 16.00

Validation du PV du CA du 23 juin 2022

Vote : Adopté à l'unanimité : 21 votants

A. Fonctionnement général et financier

1. Autorisation de recrutement des personnels de droit public

10 Assistants d'éducation pour 8.25 ETP ; contrat à l'année (scolaire)

Perspective de pouvoir pérenniser ce type de contrat, jusqu'alors renouvelable 6 années.

Vote : Adopté à l'unanimité : 21 votants

2. Contrats et conventions

3 conventions :

2 conventions concernant un élève qui s'oriente vers l'apprentissage. Ces conventions visent à permettre sa scolarisation au CFA (accompagnement et stage) avant qu'il ait l'âge de 15 ans (15 octobre)

1 convention avec la MGEN du 9/09/2022 au 20/02/2023 dans le cadre de la reconversion d'un personnel.

Vote : Adopté à l'unanimité : 21 votants

3. Ventilation de crédits globalisés (dotation complémentaire)

Suite à la notification du 25/08, affectation de 2000 euros sur les manuels scolaires (renouvellement des licences numériques).

Question FCPE : y a-t-il des achats de manuels « papier » ?

Réponse : ce n'est pas nécessaire, il y en a dans les classes et pour les élèves qui n'ont pas d'accès internet.

Remarque FCPE : il est difficilement concevable qu'il soit nécessaire de demander une rallonge budgétaire pour financer les licences numériques.

Réponse : au moment de l'attribution du budget, le choix entre manuels numériques ou papier n'est pas connu, le montant est forfaitaire par élève (déterminé par le rectorat).

Vote : Adopté à l'unanimité : 21 votants

4. Déspécialisation de la subvention « Plan numérique »

Déspécialisation des crédits Plan numérique pour l'achat de manuels scolaires pour un montant de 651,39 euros.

Vote : Adopté à l'unanimité : 21 votants

5. *Admission en non valeur*

Annulation de dettes d'usagers envers l'établissement pour différents motifs :

- irrécouvrabilité auprès de familles (3 familles : 152eur, 180eur, 175,50eur),
- commensaux partis débiteurs (194,45eur)
- chèque rejeté dont le montant de la dette est trop faible pour lancer une procédure de recouvrement (21,05 euros).

Somme totale de 723 euros.

Ces situations ne devraient pas se reproduire, car une relance systématique à la semaine a été mise en place auprès des commensaux.

FCPE : le non-paiement des factures par la famille entraîne-t-il le passage en régime externe de l'élève l'année suivante ?

Réponse : ce n'est pas le choix de l'établissement. (A noter : Par ailleurs, il existe des fonds sociaux mobilisables si une famille en fait la demande)

Vote : Adopté à l'unanimité : 22 votants

6. *Bilan financier Séjour en Provence avril 2022*

Total des dépenses : 14334.64 euros

- Familles 12402 euros
- Collège (accompagnateurs) 1329.92 euros
- Don du FSE : 6.3,72 euros

Un élève n'a pas pu participer au séjour. L'assurance a remboursé 79,87 euros sur 318 euros versés par la famille.

Il faut veiller à ce que les conditions de remboursement par l'assurance soient bien diffusées auprès des familles au moment de l'inscription.

La FCPE remercie les professeurs qui ont pris en charge la réalisation de ce projet, qui est une grande chance pour les élèves.

Vote : Adopté à l'unanimité : 22 votants

7. *Attribution des concessions de logement*

3 logements :2 sont occupés.

Le 3^{ème}, libéré le 31/08/2022, ne sera pas occupé par Mme La Principale, et peut être proposé au personnel. Remarque : une nuisance liée à un ventilateur du service de restauration doit être réglée.

8. *Bilan du 1^{er} exercice incendie de l'année scolaire*

L'exercice s'est déroulé le 19/09/22. Evacuation en 3mn, 11 mn au total (évacuation et remontée d'information sur les 3 zones de l'établissement).

Il est rappelé aux adultes que les fenêtres et les portes doivent être fermées au cours de l'évacuation.

9. *DBM (Décision budgétaire modificative)*

Ouverture de crédit pour une subvention « circuit court » de 3744,10 euros sur l'année civile.

10. *DBM (Décision budgétaire modificative)*

723.00	cf point 5
2651.39	cf points 3 et 4
-810.00	
2564.39	

Vote : Adopté à l'unanimité : 22 votants

Question FCPE : Cette année l'établissement finance sur ses Fonds de Roulement une partie des frais de la restauration, bien qu'ils doivent être affectés au financement des activités pédagogiques et éducatives. Comment l'établissement va-t-il financer la hausse prévisible des coûts de chauffage ?

Réponse : La question a été posée au Département par courrier.

Question FCPE : La FCPE a adressé un courrier au Département concernant l'avenir de l'établissement. A ce jour aucune réponse n'a été reçue.

Réponse : Mme Nieto s'informerait sur le sujet.

B. Fonctionnement pédagogique et éducatif

1. *Rentrée septembre 2022*

a. Résultats DNB

Résultat en hausse (contrairement à ce qui est observé au niveau national) : 90.41% d'admis avec 78.08% de mentions.

Taux de réussite DNB département : 89,26%

Taux de réussite DNB académie : 86%

b. Bilan affectation

148 élèves affectés sur 149 :

- 126 en 2de GT
- 18 en 2de PRO
- 4 CAP + apprentissage
- 1 décrocheur

c. Structure

Classe	Elèves	ULIS	Sections sportives	CHAM
6 ^{ème}	107	4	9	6
5 ^{ème}	149	1	19	10
4 ^{ème}	169	3	29	8
3 ^{ème}	167	4	24	14
Classe passerelle	29			
	621	12	81	38

d. Protocole sanitaire

Actuellement le protocole prévoit 4 niveaux (cf EDUSCOL).

Niveau actuel : socle (pas de restrictions) ; respect des gestes barrières.

Des masques à destination du personnel ont été livrés à l'établissement. L'établissement peut fournir au personnel des attestations pour qu'ils retirent des auto-tests en pharmacie.

Interruption de Mme Nieto qui annonce une dotation de 1122 euros de la part du département.

FCPE : la dotation représente moins d'un jour de fonctionnement du collège (env. 1300 eur/jour)

2. *Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique 2021/2022*

Lecture faite par Mme La Principale du rapport synthétique puisque Madame VRIGNAULT n'était pas présente l'an passé.

Vote : Adopté à l'unanimité : 22 votants

3. *Association sportive : bilan 2021/2022 et perspectives*

Sur 2021/2022 : 168 licenciés, 37% de filles (car section foot masculin importante).

Au niveau national la part de licenciés est de 20% de l'effectif des collèges, au collège Fontanes elle est de 28%.

Activités le mercredi après-midi mais aussi le mardi (sport collectif et cirque) et le jeudi (sport collectif et body-training) sur la pause méridienne.

Vice Champion de France Foot et Tennis de table.

1^{ère} participation au Championnat de France d'échecs.

Qualification au Championnat de France de Natation.

Participation aux Olympiades des collèges.

Des Jeunes Officiels et Jeunes Coachs au niveau Académique, National.

Bilan financier : 4580 euros.

L'Association remercie l'Amicale des Anciens Elèves pour leur contribution financière.

4. Organisation des rencontres parents professeurs

Dates fixées :

12/12/2022 pour les 6^{ème}

17/11/2022 pour les 5^{ème}

17/01/2023 pour les 4^{ème}

09/01/2023 pour les 3^{ème}

Info aux parents via Pronote, email et dans le carnet de correspondance pour les prises de rendez-vous.

5. Point sur l'ouverture de l'Unité ULIS – 12 élèves

Mme Manchette est la professeure référente : 21h de cours, 2h de coordination

1 AESH

15 premiers jours en 100% inclusion (dans les classes), puis coordination avec les enseignants pour déterminer les disciplines en « inclusif » ou en unité ULIS.

L'emploi du temps est adapté à la semaine.

Bon retour sur l'intégration des élèves au sein du collège, auprès des professeurs comme auprès des autres élèves. Les professeurs soulignent la grande énergie de Mme Manchette qui a beaucoup œuvré à cette inclusion. La communication est fluide avec Mme Manchette.

Les élèves comptent dans les effectifs de leur classe, et ont le même Professeur Principal.

Question FCPE : Est-ce que des élèves du collège Pierre et Marie Curie n'ont pas trouvé de place suite à la fermeture de la classe ULIS de cet établissement ?

Réponse : à la connaissance de la Direction, non.

Question FCPE : Comment s'organisent les évaluations ? Les évaluations sont-elles différenciées ? Si les élèves ULIS ont des notes très supérieures aux notes des autres élèves, il faudrait être clair avec les élèves sur ce qui est évalué, les critères d'évaluation.

Réponse : Les évaluations sont adaptées pour chaque élève entre les professeurs et Mme Manchette (choix des questions, ...). Il peut également ne pas être proposé d'évaluations. L'important est de s'adapter à chaque élève et ses besoins.

6. IMP (Indemnités pour Missions Particulières) présentation et ventilation

9.25 IMP au total :

3 IMP « fléchées »	1 Chorale, 2 Coordination EPS
0.25	Devoirs faits (CPE)
2.5	RUPN
1	Ref Culture
1.75	Liaison inter degré : relations CM2 – 6 ^{ème}
0.75	Projet EDD : 3 enseignants relancent ce sujet
9.25	

Remarque FCPE : Dans le cadre du projet EDD, ne pas tomber dans le piège du greenwashing.

Réponse de la Direction : Le projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du Conseil Départemental. L'établissement est en attente de la réponse.

Question FCPE : le dispositif Devoirs faits est-il accessible à tous les élèves ?

Réponse de la Direction : oui.

Question FCPE : qu'en est-il du CDI ?

Réponse de la direction : Reprise à temps complet de la documentaliste. Le CDI est ouvert le midi de 13h à 13h30 sauf le mardi + sur le temps de récréation de l'après-midi.

Vote : Adopté à l'unanimité : 22 votants

7. Information sur les heures de cours non assurées

290.5 h non pourvues, soit 9.6% en brut, 6% en net en raison de la nomination tardive des remplaçants en SVT, Français, Histoire-Géographie, et de cas de COVID au début de l'année scolaire.

8. Stage 3^{ème}

Semaine du 12 au 16 décembre. Les conventions ont été distribuées.

Dérogation possible sur les dates pour certaines structures (Gendarmerie, Pompiers, Zoodysée...) mais dans ce cas, il est demandé aux élèves de faire également un stage sur la semaine dédiée (pas de cours prévus).

Restitution orale le 13/01/2023 l'après-midi.

Remarque FCPE : trouver des stages sur cette semaine est difficile: les commerçants ne sont pas vraiment disponibles pour accueillir des stagiaires. Il serait souhaitable de communiquer sur les stages de 3^e dès la fin de 4^e (mai-juin), pour faciliter les recherches.

Mme Nieto indique qu'une plateforme a été mise en place pour aider à la recherche de stage.

Stage supplémentaire possible dès la 4^{ème} avec Bravo les artisans pendant les vacances de février ou de Pâques.

9. Evaluation 6^{ème}

Elles se sont bien déroulées, bien que les tests se déroulant sur ordinateur peuvent désavantager certains élèves.

Une nouveauté cette année : les parents peuvent flasher un QR Code pour accéder aux réponses détaillées de leur enfant.

10. Calendrier prévisionnel

Vendredi 7 octobre : élections des personnels et parents au CA

Mardi 18 octobre : Conseil écoles-collège

Mardi 8 novembre : conseil d'administration

Courant novembre : Réunion CESCE (soirée) et réunion CVC (pause méridienne)

Jeudi 17 novembre : Rencontre parents-professeurs 5^{ème}

Lundi 28 ou mardi 29 novembre : conseil d'administration (budget)

Semaines 48-49 : Conseils de classe du 1^{er} trimestre

Lundi 12 décembre : Rencontre parents-professeurs 6^{ème}

Lundi 9 janvier : Rencontre parents-professeurs 3^{ème}

Mardi 17 janvier : Rencontre parents-professeurs 4^{ème}

Fin janvier : Conseil d'administration (DGH)

Courant février : Constitution des dossiers d'aménagements DNB (élèves de 4^e)

Semaines 11-12 : Conseils de classe du 2^e trimestre

C. Questions diverses

Pas de questions

